

SPL LES PORTS DE LA MANCHE

PORT DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE : DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE DRAGAGE



Le port de Saint-Vaast-La-Hougue abrite 760 places de plaisance et environ 40 bateaux de pêche dans un bassin à flot depuis 1982. La retenue d'eau à marée basse favorise la sédimentation et nécessite un entretien afin de maintenir un niveau de profondeur acceptable pour l'exploitation du port. Depuis cette date, une seule opération de maintien des profondeurs a eu lieu en 2001 et 2002. C'est pourquoi une opération de dragage vient de débiter afin de maintenir les activités du port.

DRAGAGE DU PORT DE SAINT-VAAST : DES TRAVAUX LANCÉS

Une nouvelle opération de dragage est indispensable au maintien des activités du port. Pour cela, dans le cadre d'une autorisation unique « loi sur l'eau » délivrée par la préfecture en date du 4 janvier 2018, l'entreprise MERCERON TP a été chargée de réaliser cette opération pour le compte de la SPL d'exploitation portuaire de la Manche pour un montant de 650 265,60€ TTC.



Techniquement, les sédiments seront dragués à l'aide de la drague hydraulique dite « aspiratrice », en photo ci-dessus. Ces derniers seront refoulés via des conduites vers des bassins de décantation aménagés à proximité du port sur des parcelles agricoles. Pour cela, une pompe relais sera

installée à proximité de la zone technique du port. Les eaux de ressuyage seront ensuite évacuées vers le milieu naturel au niveau du pont de Saire via des conduites de refoulement. Les sédiments ressuyés seront ensuite épandus en amendement agricole sur des parcelles agricoles. L'opération fait l'objet d'un suivi environnemental complet permettant de limiter l'impact au maximum sur le milieu naturel.

Les travaux de dragage débutent le 28 janvier par l'entrée du port (vers l'écluse). Une canalisation flottante a été mise en place dans le port pour l'évacuation des sédiments. Afin de réduire la gêne pour les navires de pêche, cette canalisation sera positionnée au bout des pontons et les navires de plaisance devront utiliser un chenal spécifique et balisé pour sortir en mer. Un avis aux navigateurs a été publié à cet effet par la préfecture maritime.

Les propriétaires des navires de plaisance ayant les plus grands tirants d'eau seront informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux, du déplacement de leur navire.

La fin des travaux de dragage, y compris rejet des eaux de ressuyage est prévue pour le 15 mai 2019.

UNE EXPOSITION GRAND PUBLIC

Pendant toute la durée des travaux, une exposition « grand public » sur les opérations de dragage est

visible au bureau du port de Saint Vaast la Hougue,
du lundi au samedi de 8h à 12h.



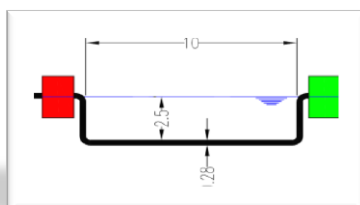
Quelques chiffres :

- Volume de sédiments à évacuer : 33 000 m³
- Volume de sédiments ressuyés à épandre : environ 25 000 m³
- Volume d'eau de ressuyage : environ 132 000 m³
- Linéaire de conduite de refoulement : 2 900 ml

Plan de la conduite flottante dans le port



Plan de la passe provisoire pour les plaisanciers



CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr